

# DOXYTIM

Doxycycline ( hyclate) 50%

## > COMPOSITION CENTÉSIMALE :

Doxycycline(hyclate).....50g      Excipients qsp .....100 g

## > INDICATIONS :

Chez les veaux non servés et volailles Infections gastro-intestinales et infections des voies respiratoires provoquées par les micro-organismes sensibles à la Doxycycline

## > ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

Voie orale après dilution dans l'eau de boisson, pendant 3 à 5 jours consécutifs. Les veaux non sevrés : 10mg Doxycycline par kg de poids vif par jour soit 0.02 g de Doxytim par kg de poids vif par jour.

Les volailles : La dose générale est de 10 mg de Doxycycline /Kg de poids vif par jour. Soit 100 g (1 flacon) de DOXYTIM dans 500 litres d'eau et par jour.(L'équivalent de 20 mg de DOXYTIM par Kg de poids vif et par jour).

## > DÉLAIS D'ATTENTE :

Veaux non servés : 14 jours Dindes : 6 jours Autres volailles : 4 jours.

## > CONTRE INDICATIONS :

Ne pas administrer aux pondeuses dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.

## > DURÉE DE CONSERVATION :

24 mois dans son conditionnement d'origine, bien fermé.  
Durée de conservation après dilution dans l'eau de boisson : 24 heures.

## > CONDITIONS DE CONSERVATION :

Dans les conditions normales de température et d'hygrométrie.

## > CATÉGORIE ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE :

A ne délivrer que sur ordonnance médicale. Liste I

## > PRESENTATION :

Flacon de 100 g

